



STAGE PUBLIC DE FORMATION VOCALE

Organisé par la Commune
et le Club de l'Amitié de
Saint Sulpice le Dunois (23)

7.8.9.10 août 2017

à l'Eglise de Saint-Sulpice-le-Dunois

Formatrice : **Marie-Madeleine DUCHIER**
Cantatrice - Professeuse de chant



En partenariat
avec



Douze stagiaires ont participé au stage de formation vocale proposé par la cantatrice et professeuse de chant Mme Marie-Madeleine DUCHIER en l'église de Saint Sulpice le Dunois en date du 02 au 05 août 2016.

Article paru dans le magazine municipal n°55

Le stage a été assuré par Marie-Madeleine DUCHIER, cantatrice et professeuse de chant.

Il a eu lieu les 2, 3, 4, et 5 août 2016 à l'Eglise de Saint Sulpice le Dunois. Douze stagiaires y ont participé accompagnés au piano par Jan HUGO. Une petite collation a été offerte par la Municipalité lors du dernier jour du stage à l'Auberge de la Fontaine aux Loups.

Les avis des stagiaires:

Un imprimé est remis à chaque stagiaire pour qu'il puisse exprimer son avis sur divers thèmes.

Voici quelques extraits des réponses :

Les raisons d'inscriptions au stage

« Je veux améliorer ma façon de chanter, en participant à ce stage qui est très intensif et qui se situe dans un cadre fort agréable et reposant, est une occasion à ne pas manquer ».

« Je souhaite poursuivre ma progression dans la maîtrise de la technique vocale si précieuse et qui est enseignée par Marie-Madeleine Duchier. Mon objectif était de développer la confiance en moi dans cet exercice. »

Ce stage a-t-il répondu à votre attente

« Comme toujours, Marie-Madeleine Duchier est la parfaite illustration de ce qu'elle enseigne. Sa voix, exceptionnellement jeune et un vrai bonheur à écouter et un

encouragement. L'ambiance amicale et détendue permet de se sentir à l'aise et d'oser s'exprimer à travers le chant. L'église mise à disposition présente une très bonne acoustique et représente un « cocon » protecteur. Un grand merci aux musiciens. »

L'accueil hôtelier

« Une nouvelle équipe cette année, pleine de bonne volonté et de dynamisme. Les produits servis sont de qualités et variés. Propreté irréprochable.»

Observations quant au déroulement du stage

« Trop court »





PROGRAMME DE TRAVAIL

*Le stage est assuré par Marie-Madeleine DUCHIER,
cantatrice et professeur de chant
Accompagnement au piano par Jeyran GHIAEE*

Séances du lundi 7 août : Premier principe technique

- I) *Le développement de l'assise diaphragmatique :*
1 - de 10h00 à 12h30
2 - de 16h30 à 19h00

Séances du mardi 8 août : Deuxième principe technique

- II) *L'aiguisement du timbre :*
1 - de 10h00 à 12h30
2 - de 16h30 à 19h00

Séance du mercredi 9 août :

- III) *L'ensemble des principes techniques sur partitions :* 1 - de 16h30 à 19h00
mélodie, air d'opéra, lied ...

Séances du jeudi 10 août : (sous condition l'après-midi) :

- III) *L'ensemble des principes techniques sur partitions:* 1 - de 10h00 à 12h30
mélodie, air d'opéra, lied ... 2 - de 16h30 à 19h00

Les séances de travail sont publiques.



RENSEIGNEMENTS



Sur le contenu et le déroulement du stage :
Marie-Madeleine DUCHIER

26 avenue Pasteur 94250 Gentilly : 01 83 42 35 11
14 rue de l'ancienne gare 23800 Saint-Sulpice-le-Dunois : 05 55 89 09 00

Inscriptions : Commune de Saint-Sulpice-le-Dunois

Mairie – 1 place du souvenir 23800 Saint-Sulpice-le-Dunois

Tél.: 05 55 89 08 17 - Courriel : mairie.st.sulpice.le.dunois@wanadoo.fr

Horaires ouverture au public : lundi - mardi – mercredi - jeudi - vendredi
de 8h30 à 12h. et de 13h. 30 à 17h.00
samedi de 8h. 30 à 12h.

DÉCOUVERTE DU PAYS DUNOIS :

Profitez de vos temps de liberté ou prolongez
votre séjour pour découvrir les richesses et les
paysages du Pays Dunois et de la Creuse.

Office de Tourisme de la Vallée des Peintres

05.55.89.24.61

81, Grande rue 23800 Dun-le-Paestel

info@tourisme-valleedespeintres-creuse.com

Communauté de Communes
du Pays Dunois

Toutes les infos sur :
www.paysdunois.fr



La Communauté
de communes

La vie
associative

L'Office
du tourisme

Les communes
du Pays Dunois

SAINT SULPICE LE DUNOIS

L'Eglise de St-Sulpice-le-Dunois est surprenante par son architecture. Témoins de l'histoire, c'est un remarquable édifice d'origine romane qui remonte au XII^{ème} siècle, dont il a notamment conservé la nef et un portail orné en tracé brisé à trois voussures. Il a subi des remaniements et modifications aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles où il a été fortifié et agrandi.

Adossée à la nef romane, une très rare maison-tour de six étages sur base carrée du XIV^{ème} siècle, récupérée en clocher, est reconnue comme l'une des plus anciennes demeures de la région. Elle domine le bourg et la campagne du haut de ses vingt-cinq mètres à la pointe du toit à quatre eaux.

La structure de l'église a été entièrement restaurée fin 2007/début 2008.



Le Mas-Saint-Jean est un village typique où se situe une **Chapelle** probable vestige d'un château féodal : il est dit que vers 1430 Jeanne d'Arc serait venue y prier. La Chapelle est dominée par un **magnifique tilleul âgé de plus de 400 ans**.

Le Bois de Chabanne et la campagne environnante, paradis des amoureux de la nature, sont propices aux promenades et randonnées au cours desquelles vous pourrez découvrir, dans la traversée du bois, la « **Font d'ô loups** » signalée par une pierre haute de la forme d'un menhir.



Fête locale annuelle le 15 août

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Un minimum de huit inscriptions au stage complet (reçues à la date du 03 juillet 2017) conditionne le déroulement du stage.

A défaut, il sera annulé.

Si le minimum de dix inscriptions au stage complet de six demi-journées est atteint, le stage se prolongera d'une demi-journée.

DROIT D'INSCRIPTION : 160 euros stage complet

- 110,00 euros pour deux jours (4 séances) - 60,00 euros pour un jour (deux séances)

- *La demande d'inscription s'effectue à l'aide du bulletin auquel doit être joint le règlement, **avant le 03 juillet 2017***

L'inscription vaut engagement ferme du stagiaire.

SÉANCES PUBLIQUES :

- Des auditeurs pourront assister aux séances du stage moyennant un droit de 3 euros par séance, 5 euros par journée, 12 euros pour le stage complet.

- *Sans inscription préalable : les auditeurs sont tenus d'arriver au plus tard cinq minutes avant le début de la première séance à laquelle ils désirent assister*

- *Inscription préalable : auprès du secrétariat de mairie à partir du 24 juillet 2017*

HÉBERGEMENT : L' Auberge de la Fontaine aux Loups

située dans le bourg de Saint-Sulpice-le-Dunois à proximité de l'Église, peut vous accueillir en pension, demi-pension ou pour les repas.

Pour réserver adressez-vous à l'Auberge :
au 05.55.89.25.99

Il est prudent de réserver en même temps que l'inscription au stage



STAGIE PUBLIC DE FORMATION VOCALE



Saint-Sulpice-le-Dunois

23800

7.8.9.10 août 2017
(15 heures - possibilité 18 heures
suivant le nombre de stagiaires)

Bulletin d'inscription à retourner **avant le 03 juillet 2017** accompagné de votre règlement, à :

Commune de Saint Sulpice le Dunois – Mairie – 1 place du souvenir
23800 Saint-Sulpice-le-Dunois

Demande mon inscription au stage de formation vocale.
Je règle le montant du droit d'inscription, soit 160 euros -
par chèque ci-joint à l'ordre de : Commune de Saint-Sulpice-le-Dunois.
L'inscription vaut engagement ferme du stagiaire.

Courriel

Téléphone..... Portable

ADRESSE.....

NOM Prénom

Je soussigné

Bulletin à adresser en mairie de Saint-Sulpice-le-Dunois avant le 03 juillet 2017

des 7, 8, 9, 10 (15 heures - possibilité 18 heures suivant nombre
de stagiaires) août 2017 à Saint-Sulpice-le-Dunois

de FORMATION VOCALE

BULLETIN D'INSCRIPTION AU STAGE